



O.R.P.A.C.

Office des Retraités et Personnes Actives du Castelbriantais

17 rue Gabriel Delatour - 44110 Châteaubriant Tél. 02.40.81.06.22 -

Courriel : orpac44110@gmail.com - www.orpac.net Facebook : ORPAC Association

N° SIRET 39395910100022

Couple



SENIORS EN VACANCES

PROGRAMME « Séjour en AVEYRON »

BULLETIN D'INSCRIPTION SEJOUR à retourner avant le 30 novembre 2025

Du 30 mai au 6 juin 2026

Nombre minimum de participants : 40 personnes et nombre maximum de participants : 50 personnes

Les mentions suivies de * sont obligatoires pour la finalisation de votre dossier.

PARTICIPANT 1



Joindre la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport

Civilité* : **NOM***.....**PRENOM***.....

Date et lieu de naissance* .../.../..... Age

N° carte d'identité *

Adresse complète*

Email* :..... Portable*

Situation personnelle* Retraité(e) Sans activité professionnelle Actif

Situation maritale* Marié(e)/Pacsé(e) Veuf (ve) Célibataire Divorcé(e)

PARTICIPANT



Joindre la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport

Civilité* : **NOM***.....**NOM DE JEUNE FILLE**.....

PRENOM*.....Date naissance* .../.../..... Age

N° carte d'identité*

Adresse complète*

Email* :..... Portable*

Situation personnelle* Retraité(e) Sans activité professionnelle Actif

Situation maritale* Marié(e)/Pacsé(e) Veuf (ve) Célibataire Divorcé(e)

Avis d'imposition sur le Revenu *



Joindre une copie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

☺ **Merci de bien vouloir nous apporter votre dernier avis d'imposition (toutes les pages)**

Si en février 2026, selon le nouveau barème ANCV, vous ne bénéficiez pas de l'aide,

partirez-vous quand même au séjour ? OUI NON

Assurance de Responsabilité Civile

→ Joindre l'attestation 2026
(à demander à votre assureur)

- Je déclare être couvert(e) au titre de mon assurance de responsabilité civile
Celle-ci doit vous couvrir à la période du séjour en mai et juin 2026

REGLEMENT DU SEJOUR 820.00 € base 40 personnes

- Premier chèque de 256 € : encaissement au 5 janvier 2026
- Deuxième chèque de 280 € : encaissement au 5 mars 2026
- Troisième chèque 284 € : encaissement au 5 mai 2026

Condition d'annulation et autres :

Nous vous communiquerons les **conditions** d'assurance annulation dès que le contrat sera signé.

Pour les personnes qui sur place ne souhaiteront plus participer à une visite ou si vous allez faire une activité personnelle à l'extérieur lors des temps libres, pensez à prévenir.

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
.....
.....

Je déclare :

- Vouloir participer au séjour organisé en AVEYRON.....
, au village club VVF de Najac du 30 mai au 6 juin 2026 ;
- Avoir bien lu et compris toutes les informations écrites dans ce dossier d'inscription.

Date :

Signature :